

## Des Institutions en Personne

Une sociologie pragmatique en dialogue avec Paul Ricœur

Laurent Thévenot

Groupe de Sociologie Politique et Morale (Institut Marcel Mauss, EHESS-CNRS) et Laboratoire de Sociologie Quantitative (CREST)

### Abstract

French so-called *sociologie pragmatique* is indebted to Ricœur's philosophy in several ways. After recalling them, the article focuses on the political and moral sociology which initiated this pragmatist turn. This dialogue first developed around theories of justice (Rawls, Walzer, Boltanski and Thévenot) and the author considers its main outlines: pluralism, the legitimacy of judgment, the recognition of authority, and politics. The second part of the article builds on the results from the author's new developments of the sociology of engagements. Referring to "*Le socius et le prochain*" and relying on sociological observations, the author addresses the issue of institutions and policies expected to become more user-friendly. He confronts the virtue of charity with the "art of composition" through which agents are engaged in the good of civic solidarity while engaging in tasks and the familiar world of personal attachments.

**Keywords:** *Institution, Engagement, Pragmatism, Justice, Politics*

### Résumé

Après avoir indiqué plusieurs dettes que la "sociologie pragmatique" française reconnaît à l'égard de Ricœur, l'article aborde les échanges avec la composante de sociologie politique et morale initiatrice de ce tournant. Ce dialogue s'est noué autour des théories du sens du juste (Rawls, Walzer, Boltanski et Thévenot), et l'auteur revient sur ces lignes de force: le pluralisme, la légitimité du jugement, la reconnaissance de l'autorité, le politique. Une seconde partie traite des relations continuées à la faveur du nouveau développement de la sociologie des engagements. "*Le socius et le prochain*" sert d'appui à une discussion qui, nourrie d'enquêtes sociologiques, interroge la réalisation d'institutions et de politiques en personne. La vertu de charité est confrontée à l'"art de composition" requis pour conjuguer des engagements pour des biens allant d'une solidarité civique aux attachements les plus familièrement personnels.

**Mots-clés:** *Institution, Engagement, Pragmatisme, Justice, Politique*

Études Ricœuriennes / Ricœur Studies, Vol 3, No 1 (2012), pp.11-33

ISSN 2155-1162 (online) DOI 10.5195/errs.2012.136

<http://ricoeur.pitt.edu>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-Noncommercial-No Derivative Works 3.0 United States License.



This journal is published by the [University Library System](#) of the [University of Pittsburgh](#) as part of its [D-Scribe Digital Publishing Program](#), and is cosponsored by the [University of Pittsburgh Press](#).

# Des Institutions en Personne

## Une sociologie pragmatique en dialogue avec Paul Ricœur

Laurent Thévenot

Groupe de Sociologie Politique et Morale (Institut Marcel Mauss, EHESS-CNRS) et Laboratoire de Sociologie Quantitative (CREST)

En raison de sa rare ampleur, l'œuvre philosophique de Paul Ricœur a participé de très diverses manières au renouveau de la sociologie française désigné par le tournant "pragmatique". Sans prétendre en rendre compte complètement, cet article de concert avec celui de Marc Breviglieri (voir son article dans le même numéro), témoignent de lectures sociologiques du philosophe qui lient les visées de justice, d'autorité et de reconnaissance aux capacités anthropologiques de l'humain et à leur vulnérabilité. L'article suit le thème de l'institution. Partant du sens de la justice que l'on voudrait voir satisfait par les pouvoirs investis d'autorité, il accompagne le travail de l'institution dans sa rencontre avec les personnes qui œuvrent pour elle, aussi bien que celles qui sont saisies par elle. Il examine les tensions structurelles que suscite cette confrontation, quand on s'inquiète à juste titre de voir les personnes broyées par les formes anonymes de l'institution.<sup>1</sup> Il rencontre alors Ricœur se préoccupant des excès de cette inquiétude, dans son texte sur "Le *socius* et le prochain."<sup>2</sup> Son article a nourri nos échanges avec Olivier Abel<sup>3</sup> dont l'attention s'est portée, de longue date, sur l'ancrage dans l'habitat autant que sur l'ouverture de l'urbanité au plus divers et à l'universel.<sup>4</sup> Nous alimentons notre dialogue ici continué d'enquêtes sociologiques portant sur une transformation majeure de notre temps, celle qui a affecté les organisations relevant de l'institution civique d'une solidarité égalitaire entretenue par des services publics. Ces enquêtes ont été menées à partir d'un programme collectif sur "Les politiques du proche" qu'ont animé Marc Breviglieri et l'auteur.

### Introduction: premiers points de rencontre avec des sociologues instigateurs du "tournant pragmatique"

Évoquer la fécondité de Ricœur dans les sciences sociales en France suppose de rappeler un premier temps de méfiance voire de franche hostilité à l'égard du philosophe. La relation fut tendue entre les sciences sociales critiques déployées à partir des années 70, autour de Pierre Bourdieu et de Michel Foucault, et l'œuvre de Ricœur. L'acclimatation de cette pensée ne s'est réalisée que dans un deuxième temps, à la faveur d'un mouvement de sociologues plus attentifs à la personne et à son action située dans un environnement. Ce "tournant pragmatique" ne fut pas seulement un retour à l'acteur et au sujet, qui succédait au déploiement de théories sociales centrées sur les lois déterminant structurellement ses comportements.<sup>5</sup> Il s'est accompagné du souhait, de la part de sociologues impliqués dans ce mouvement, de renouer le lien avec la philosophie, lien qu'avait rompu le geste inaugural de création de la sociologie de Durkheim. La création de la collection-revue *Raison Pratique* a témoigné de ce souhait. La première livraison de 1990, intitulée *Les formes de l'action* et dirigée par Patrick Pharo et Louis Quéré, présentait clairement cette direction.

Parmi les créateurs de cette collection et contributeurs du premier numéro, Quéré, Pharo et l'auteur se sont ultérieurement exprimés sur leurs rapports à Ricœur lors d'une table ronde consacrée par la revue *Esprit* à "L'effet Ricœur dans les sciences humaines."<sup>6</sup> Cette table ronde réunissait en outre le sociologue Luc Boltanski, les historiens François Dosse et François Hartog ainsi que le philosophe Michaël Foessel pour la revue *Esprit*. Quéré, sociologue de l'action et des problèmes publics, met en avant quatre préoccupations qui ont animé ses recherches et ont puisé dans l'œuvre de Ricœur:

- 1) gagner un recul salutaire par rapport aux "herméneutiques du soupçon" (Freud, Nietzsche, Marx) situées en arrière plan de la théorie critique des années soixante-dix, ce qui a été facilité, dès la fin des années soixante, par la publication de *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique I* (1969);
- 2) conjointre ce que dit Jürgen Habermas de l'espace public avec l'herméneutique de Hans-Georg Gadamer, en suivant en cela les développements de Ricœur;
- 3) renouveler l'analyse de l'action à partir des acquis de l'herméneutique contemporaine, gadamérienne, post-heideggerienne, en tirant bénéfice de la *Sémantique de l'action*<sup>7</sup>; mettre en question le primat de la subjectivité et de l'intention de l'acteur dans la sociologie compréhensive, au profit de la reconnaissance de l'autonomie de l'action comme de celle du texte;
- 4) traiter des questions publiques en tirant bénéfice de l'inscription par Ricœur de l'événement dans une mise en intrigue.<sup>8</sup>

Ces deux derniers points seront repris dans la deuxième partie de cet article, qui aborde les relations à l'œuvre de Ricœur qu'entretient la *sociologie des engagements* développée par l'auteur après sa collaboration avec Boltanski. Ce dernier, de dix ans plus âgé, fut longtemps proche collaborateur de Bourdieu avant d'opérer, à partir de sa rencontre avec l'auteur, un tournant radical vers la sociologie politique et morale de la critique et de la justification, dite pragmatique en raison de la place dévolue à l'épreuve dans la critique. S'exprimant sur "l'effet Ricœur dans les sciences humaines," Boltanski s'accorde avec Quéré sur le point (1), l'effet "tout à fait libérateur" de la lecture du *conflit des interprétations* de Ricœur qu'il a pour sa part découvert en 1981. Le travail de Ricœur sur l'interprétation de soupçon était "extraordinaire car il avait à cœur de rendre sa valeur aux promesses du soupçon: Marx, Freud, Nietzsche et à leur visée libératoire" que Bourdieu apprenait à pratiquer, tout en ouvrant "à une autre façon d'interpréter qui maintenait un caché, mais qui revenait à mettre en relation le texte avec tout ce qui lui avait permis d'exister sans être complètement dépouillé dans le texte" dans "une herméneutique de reconstruction, de déploiement d'un sens."<sup>9</sup>

Pharo s'est aussi inscrit d'abord dans la sociologie de Bourdieu, avant de se tourner ultérieurement vers la philosophie morale. Il exprime une dette à l'égard de Ricœur pour sa traduction des *Ideen I* de Husserl, sa préface de la *Condition Humaine* d'Arendt, et l'impulsion qu'il a donnée aux traductions d'Austin. Il voit en Ricœur un "philosophe pour les sciences sociales [qui] tient en France la position d'un John Rawls aux Etats-Unis ou d'un Jürgen Habermas en Allemagne" et, comme ces auteurs, témoigne d'un retour à Kant. Pharo prend ses distances sur plusieurs points dont certains sont partagés avec Quéré. Ce dernier avait émis des réserves sur la prééminence que Ricœur accorde au texte (point 3) dans l'approche de l'action et qui, selon lui, manque le "procès situé comme accomplissement temporel." Ce manque a conduit Quéré à puiser dans d'autres traditions: "l'ethnométhodologie ou la tradition pragmatiste qui portait une

philosophie plus dégagée que celle de Ricoeur de la tradition cartésienne et kantienne." Pharo accentue cette réserve sur la place du signe dans l'action. Il y ajoute une critique de défaut de réalisme, son propre projet le conduisant à une philosophie morale réaliste propre à trancher entre le vrai et le faux dans ce domaine aussi. A la lumière des questions posées par les sciences cognitives et du comportement, Pharo remet en question la rupture entre causalité naturelle et causalité libre que marque Ricoeur quand il choisit Kant contre Aristote.

## Ricoeur dans le débat renouvelé autour des théories du sens du juste

Au début des années 90, deux colloques internationaux ont été consacrés au thème de la justice sociale sous l'égide du Commissariat Général du Plan, à l'initiative de Jean-Baptiste de Foucauld et de Joëlle Affichard, alors responsable des Études et de la Recherche. Chacun d'eux a conduit à une publication.<sup>10</sup> Ces rencontres ont contribué à instaurer en France un débat qui avait été renouvelé outre Atlantique par l'œuvre de John Rawls puis par celle de Michael Walzer. La *Théorie de la justice* de Rawls (1971) venait d'être publiée en français (1987) et celle des *Sphères de justice* de Walzer (1983) n'allait paraître en traduction que quelques années plus tard (1997). La nouvelle édition des *Economies de la grandeur* par L. Boltanski et L. Thévenot (1987) intitulée, dans une version remaniée, *De la justification* (1991) a trouvé place dans ces deux colloques. Ricoeur participa à chacun d'eux en œuvrant à une confrontation entre ces trois théorisations du sens du juste, à partir de ses propres contributions à la question du juste qui seront rassemblées dans les deux ouvrages *Le Juste 1* (1995) et *Le Juste 2* (2001). Dans "L'acte de juger" publié en 1992 par la revue *Esprit* et repris dans *Le juste 1* (1995), Ricoeur fait ressortir les deux fonctions de l'acte de juger qui "a pour horizon un équilibre fragile entre les deux composantes du partage: ce qui départage ma part de la vôtre et ce qui, d'autre part, fait que chacun de nous prend part à la société." Ecartant les notions de réconciliation ou de pardon qui ne relèvent pas de la justice, il choisit celle de reconnaissance pour marquer que le jugement conduit à "faire reconnaître par chacun la part que l'autre prend à la même société." Il note que la *Théorie de la justice* de Rawls, toute procédurale qu'elle soit, prend acte de cet horizon de "coopération", dès ses premières pages. C'est une position balancée que Ricoeur donne à entendre dans ces colloques, demandant à faire "entrer en ligne de compte une composante plus substantielle que la pure procédure de justice, à savoir quelque chose comme un bien commun." C'est pourquoi il tint un rôle clé dans les échanges, d'autant que sa maîtrise des traditions de philosophie politique et morale continentales et nord-américaines se doublait d'une ouverture exceptionnelle aux sciences sociales et à leurs plus récents développements.

### Quel pluralisme?

Conjoindre le procédural et le substantiel au lieu de les opposer n'est pas la seule quête de Ricoeur à propos du juste. Il s'est en outre montré particulièrement intéressé par la question du pluralisme qui va s'accusant avec la rencontre cosmopolite de cultures. Guère pris en compte dans le premier Rawls, le pluralisme a été traité à l'aide de la notion de consensus "par recoupement" (*overlapping consensus*) dans l'ouvrage *Libéralisme politique* publié en 1992. Le livre a offert une réponse aux critiques ayant déploré le défaut de pluralisme, et fut cette fois traduit immédiatement (1995). Walzer, tout en se revendiquant comme Rawls du libéralisme politique, avait pris en compte le pluralisme en étendant "l'art de séparation" propre à cette tradition libérale à la séparation entre des sphères de justice.<sup>11</sup> Dans *Soi-même comme un autre*, Ricoeur avait rapproché les deux auteurs en constatant un commun retour en force de concepts téléologiques.

Mais si Rawls faisait référence à des "biens sociaux premiers", il revenait à Walzer d'avoir rendu compte de "la réelle diversité des biens, appuyée sur celle de estimations ou évaluations qui déterminent les choses à partager comme des biens" et qui aboutit à "un véritable démembrement de l'idée unitaire de justice au bénéfice de l'idée de 'sphères de justice.'" <sup>12</sup> Quel sens devait-on donner à ce pluralisme et quelle conséquences en tirer quant à la recherche d'une idée unitaire du juste? Walzer n'éclaircissait guère la seconde question mais il répondait à la première par sa critique d'une conception courante du libéralisme quant aux institutions telles que l'église, l'école, la famille et même le marché. Le philosophe traitait de "pseudo [*sham*] descriptions" les réductions de ces institutions à des accords contractuels de volontés individuelles. En critiquant cette "mauvaise sociologie" <sup>13</sup>, il portait aussi un coup à des conceptions de l'individualisme méthodologique qui orientent nombre d'approches économiques ou politiques, et qui présupposent des individus intéressés et optimisateurs coordonnant leur action par des contrats. Walzer proposait de les remplacer par une approche de la "cohésion sociale". Les partisans de conceptions du juste dites communautaires ou communautariennes prennent volontiers appui sur des notions telles que celles de groupe social, de valeur ou culture partagées, afin de rendre compte d'une telle cohésion. Dès lors que l'on s'efforce de dépasser l'alternative du communautarisme et du libéralisme, on peut se demander si ces notions offrent les bases appropriées d'une solution de remplacement à la "mauvaise sociologie".

Dans sa contribution au premier colloque, intitulée "Unicité ou pluralité des principes de justice," Ricœur souligne que la pluralité considérée par Boltanski et Thévenot dans les *Economies de la grandeur* (EG <sup>14</sup>) ne résulte pas, comme chez Walzer, de "compréhensions partagées" (*shared understanding*) concernant des biens à distribuer, mais de ce qu'il désigne comme des "stratégies de justification" mises en œuvre par les acteurs sociaux dans des situations de litige. <sup>15</sup> Walzer s'intéresse aux contextes (*settings*) de sens des *Spheres of justice*, dans lesquels des droits peuvent s'exercer et dont dépend la garantie de ces droits. Au-delà du pluralisme dessiné par Walzer, le modèle des *Economies de la grandeur* (EG) s'attaque à deux questions laissées en suspens auparavant: les conditions que doit satisfaire une évaluation justificatrice ou critique pour prétendre à une qualification légitime au nom du bien commun; les conditions d'exercice du jugement dans les situations mettant les principes à l'épreuve de la réalité.

Répondant à la seconde question, EG conçoit la justification à partir d'une analyse du jugement en situation d'action, selon une approche originale qui a suscité la dénomination de tournant "pragmatique". Cette approche conjoint l'analyse des "qualifications" conventionnelles, requises pour que les êtres soient pris en considération dans un jugement de grandeur (de même que les faits doivent être qualifiés pour être pris en compte dans un jugement de droit), avec des "épreuves de réalité" mettant ces qualifications en doute à partir de la réalisation d'actions. Outre une compréhension partagée, EG rend compte d'un équipement de formes conventionnelles servant à la coordination incertaine d'actions, ainsi que de la soumission du jugement à l'épreuve d'un monde matériel environnant. C'est pourquoi on ne peut réduire cette démarche à une approche du langage et de l'argumentation, comme certains commentateurs ont cru pouvoir le faire. <sup>16</sup>

### Quelle prétention unifiée à la légitimité du jugement?

Cette approche pragmatique diffère d'autres démarches orientées vers l'action située, inspirées de l'ethnométhodologie ou encore héritées du pragmatisme, en ce qu'elle fait place aux formes macro-sociales que sont les qualifications conventionnelles et les institutions adossées à

de telles conventions.<sup>17</sup> C'est en ce sens qu'on est en droit de parler d'une sociologie politique et morale. La pluralisation et la contextualisation du sens du juste prônées par Walzer et déployées dans les *EG*, pour nécessaires qu'elles soient, ne dispensent pas de rechercher la cohérence de contraintes structurelles dans les prétentions à la légitimité, et de dépasser l'alternative de la norme sociale et du contrat. On touche ici à la première des deux questions laissées en suspens par Walzer mais placée par Rawls au centre de son propre projet. En dépit de démarches fort divergentes, certaines similitudes sont apparues a posteriori entre le modèle commun que nous avons mis en évidence à partir des différents ordres de grandeurs et le second principe de Rawls.<sup>18</sup> Elles tiennent à une même tension structurelle entre inégalité et principe de commune humanité, à laquelle prétendent faire face les justifications aspirant à la légitimité.

Les grandeurs rencontrent cette tension à deux niveaux d'exigence du sens du juste: celui de la sélection des ordres de grandeur parmi d'autres valeurs, et celui de l'épreuve de qualification remettant en question les états de grandeur. Au premier niveau, la réponse à la tension structurelle se montre dans la référence à une notion de bien commun. Nous avons précisé cette notion par l'idée que le terme le plus grand "comprend" le plus petit, propriété que nous avons déjà trouvée présente dans le modèle original que Louis Dumont avait proposé de la hiérarchie. Avec cette compréhension de la hiérarchie, il n'y va pas seulement d'une inégalité d'ordre, de rang, mais aussi d'une architecture du commun. Ajoutons que cette hiérarchie qui englobe n'implique de subordination interpersonnelle que dans les grandeurs Domestique ou Industrielle. La vedette comprend des fans qui ne sont pas sous ses ordres, le représentant comprend des électeurs qui ne lui obéissent pas, etc. Ainsi ouvre-t-on la perspective à la reconnaissance d'autorité qui ne procède pas par obéissance. Cette première exigence d'une hiérarchie compréhensive pesant sur les ordres de "grandeur" écarte nombre d'évaluations et échelles d'états qui ne sauraient faire la preuve de cette propriété. Que l'état de grand doive, pour ne pas heurter un certain sens du juste, bénéficier à celui de petit – ici dans le sens de prendre en soi, d'englober – fait écho au principe de différence de Rawls, quoique ce dernier ne traite que d'inégalités de fait dans la distribution de biens et non de hiérarchie au sens précédent. Bien que la tradition politique libérale soit prise dans la hantise<sup>19</sup> d'un affrontement de conceptions rivales du bien commun qui menaceraient de mettre en péril la communauté, le principe de différence offre un certain substitut à cette notion de bien commun. Il stipule en effet que les inégalités sociales et économiques de distribution du bien doivent bénéficier aux membres les moins avantagés de la société. La relation peut n'être que circonstancielle mais une systématisme démontrée ferait du *social good* distribué un bon candidat pour une spécification du bien commun dans une grandeur.

Les grandeurs font face à la tension structurelle à un second niveau, dans l'exigence de l'épreuve de qualification en grandeur. *EG* en analyse systématiquement les défaillances qui sont autant de sources d'un sentiment d'injustice. La seconde clause du principe de Rawls ne stipule, quant à elle, que l'ouverture de l'accès aux états inégaux: les inégalités sociales et économiques doivent être attachées à des fonctions et positions ouvertes à tous dans des conditions d'égalité équitable des chances.

L'inégalité qui entre en tension avec la commune humanité n'est donc pas la même d'une théorie à l'autre. Inégalité de distribution d'un bien, dans la théorie de Rawls, elle est plus fondamentalement une inégalité dans une qualification reconnue de personnes et de choses au regard d'une grandeur, soit le résultant d'une opération d'évaluation qui ne se réduit pas nécessairement à la distribution d'un bien et qui se situe en son amont.

## Quelle reconnaissance dans l'autorité?

La tension d'une hiérarchie entre égaux que nous venons de repérer sous deux modalités distinctes, Ricœur l'aborde à partir de la question de l'autorité et de ce qu'il nomme son paradoxe.<sup>20</sup> A la définition de l'autorité comme pouvoir d'imposer l'obéissance, "fait nu de la domination", il adjoint "la reconnaissance par le subordonné", "reconnaissance de la supériorité" qui "tempère la domination en la distinguant de la violence mais aussi de la persuasion." Il entend passer de l'autorité substantive, déjà établie et instituée, à l'acte d'autoriser qui conduit au doublet "accréditer [revêtir d'une autorité] – faire crédit, le terme crédit faisant pivot." Ricœur souligne que Aristote, dans la *Politique*, ne traite pas le paradoxe d'un rapport d'autorité établi entre gouvernants et gouvernés en dépit de l'égalité entre les uns et les autres, mais qu'il le recouvre des diverses métaphores du pilote, du médecin, du chef de maison, de l'orateur, du potier, etc. Notons que la différenciation des qualités portées par ces personnes faisant autorité pourrait trouver place dans une pluralité des grandeurs, sous réserve qu'il soit démontré que ces qualités participent d'un bien commun. Les Romains traitent en revanche de l'autorité, terme manquant chez les Grecs, mais pour faire ressortir le rôle des fondateurs, remarque Ricœur, des *auctores* réunis au Sénat pour faire entendre l'autorité des Anciens ajoutée au pouvoir du peuple.

Dans son *Parcours de la reconnaissance*, il reprend cette tension entre une dimension verticale et une "dimension horizontale de la reconnaissance."<sup>21</sup> Le thème de la reconnaissance était apparu dès sa thèse et donc bien avant l'engouement qu'on lui connaît aujourd'hui et qui l'associe trop exclusivement à l'œuvre de Honneth. Dans son dernier parcours rétrospectif et synthétique de son œuvre, Ricœur nous permet d'embrasser d'un seul mouvement la richesse des usages qu'il a fait de cette notion depuis son sens premier d'identification, puis celui de reconnaissance de soi-même déployée dans *Soi-même comme un autre*, pour en arriver à la reconnaissance mutuelle qui nous ramène à notre débat. Il passe ainsi du lexique de la justification à celui de la reconnaissance: "Là où je dis reconnaissance, nos auteurs [de EG: Boltanski et Thévenot] disent *justification*. La justification est la stratégie par laquelle les compétiteurs font accréditer leurs places respectives dans ce que les auteurs appellent de économies de la grandeur."<sup>22</sup> Beaucoup plus pertinente que la réduction à une méritocratie qu'opère Honneth<sup>23</sup>, l'entrée par la reconnaissance d'une accréditation va au cœur de la tension que suscite l'autorité reconnue, telle que EG en rend compte. La troisième étude consacrée à l'estime sociale revient sur le concept d'autorité en regrettant que les auteurs des EG ne l'aient pas discuté.<sup>24</sup> S'écartant d'une définition limitée à un pouvoir de commander qui appelle obéissance, Ricœur envisage un aspect de l'autorité plus aisément compatible avec l'horizontalité du vivre-ensemble<sup>25</sup> en faisant référence à ce que Gadamer écrit, dans *Vérité et Méthode*, de la "reconnaissance de la supériorité." Gadamer y avance la thèse que "l'autorité n'a aucune relation directe avec l'obéissance" mais qu'"elle est directement liée à la connaissance," "connaissance que l'autre est supérieur en jugement et en perspicacité."<sup>26</sup> Ricœur considère que la notion de grandeur paraît proche de cette idée de reconnaissance de la supériorité "dans la mesure où chacun des argumentaires considérés renvoie à des croyances partagées concernant la supériorité des valeurs qui distinguent chacun des modes de vie propres à une cité." Il voit une circularité entre cette supériorité reconnue des valeurs et "l'acte de reconnaissance qui s'exprime dans la participation aux épreuves de qualification tout au long du processus de justification."<sup>27</sup>

Il me semble que cette lecture des EG en termes de croyances partagées en une supériorité de certaines valeurs et, circulairement, de reconnaissance que l'autre est supérieur en jugement et perspicacité, manque cependant certains traits du modèle que nous avons mis en

relief dans la section précédente. Sans doute ces traits sont-ils mieux apparus dans des développements ultérieurs. La supériorité des valeurs n'est pas seulement affaire de croyances partagées mais repose sur la démonstration – toujours mise en doute et à refaire – qu'elles sont adossées à un bien commun profitant à tous. Des philosophes politiques contribuent à cette démonstration lorsqu'ils cherchent à promouvoir la légitimité particulière d'une valeur au regard du bien commun. Mais la dite démonstration n'est ni logique ni établie une fois pour toutes. Elle est régulièrement mise en question et traitée d'idéologique, dans le sens critique du terme qui suspecte à bon droit le risque d'une simple légitimation de positions dominantes. La preuve du bénéfique pour tous – c'est à dire pour les plus démunis puisque le bienfait pour les grands est évident – est relancée par l'"épreuve de réalité" qui qualifie en grandeur. Cette épreuve critique n'offre pas seulement l'occasion de réviser des qualifications à l'intérieur d'un ordre, comme le ferait une épreuve sportive ou scolaire. Elle permet aussi de remettre en jeu, et éventuellement en question, la prétention de l'ordre à s'adosser à un bien commun, au sens où la grandeur des grands doit apparaître bénéfique aux plus petits, ce qui n'est le cas ni de l'épreuve sportive ni de l'épreuve scolaire. La mise en cause des défauts d'épreuve ainsi que de la grandeur elle-même, bref de tout un éventail d'abus de pouvoir, fait partie des mouvements critiques que nous avons analysés. Pour reprendre les mots de Ricœur, le *dissensus* répond alors à l'offre de crédibilité des autorités par un refus de faire crédit, possibilité qui fait partie de l'idée même de *faire crédit*.<sup>28</sup>

### Quelle politique?

Dans sa contribution au second des colloques présentés plus haut, Ricœur s'interroge sur la place du politique dans une conception pluraliste des principes de justice.<sup>29</sup> Il décèle dans *EG* – comme dans les *Sphères de justice* de Walzer – une ambiguïté quant à cette place. Le politique se trouve dans la grandeur Civique de la volonté générale, et le pouvoir politique est un bien à distribuer dans l'une des sphères de Walzer. Mais n'a-t-il pas aussi à veiller sur les frontières entre les différents biens spécifiant grandeurs ou sphères? Chez Walzer le politique empêche les sphères de s'envahir mutuellement indument, assurant une séparation que l'auteur rapporte au libéralisme. En continuation de ce dialogue, notons que les deux théories pluralistes ne se rejoignent pas tout à fait sur ce point.

Plutôt que d'ériger l'État en gardien des frontières, l'approche de *EG* consiste à décomposer le politique, ses composantes multiples étant diversement conjuguées selon la culture politique ou la constitution d'une instance de gouvernement. Dans l'ouvrage, les auteurs observent que l'État français s'est de longue date adossé explicitement à un compromis entre les grandeurs Civique et Industrielle. Cependant la situation a changé à partir de la construction européenne et des orientations nationales dont elle s'est inspirée, la grandeur Marchande et son principe de concurrence ayant pris une place de premier plan aux dépens de la grandeur Civique. L'appareil judiciaire en porte la marque, comme on le voit aux arrêts de la Cour européenne en faveur de ce principe. La grandeur du Renom dans l'opinion est, quant à elle, de plus en plus souvent intégrée aussi bien au gouvernement de l'exécutif qu'à des mouvements sociaux. Il ne fait pas de doute que la grandeur Civique de solidarité collective égalitaire occupe une place en principe inaliénable dans la tradition politique dite républicaine. Ainsi le rôle de gardien et les frontières à surveiller le plus scrupuleusement (entre la grandeur Civique des services publics notamment, et la concurrence privée de la grandeur Marchande) varient d'un mode de gouvernement à l'autre.

Signalons d'autre part une expression du politique qui n'a pas été relevée: veiller à ce qu'il soit fait place à la pluralité des biens dans les délibérations, quels que soient les compromis prédominants qui donnent son caractère à un gouvernement. Dans les dispositifs délibératifs, particulièrement ceux qui s'ouvrent à une participation plus large que celle des élus, l'exercice du politique requiert d'aménager les conditions d'expression des participants au regard d'une exigence normative d'intégration de la plus grande diversité possible des grandeurs prises en compte<sup>30</sup>. Faute de quoi, un sentiment d'injustice est suscité par l'impossibilité de faire valoir certaines spécifications du bien commun auxquelles l'enceinte de participation ne fait pas place. Semblable déception conduit la personne à se retirer du dispositif selon diverses modalités de la résistance à participer qui peuvent aller jusqu'à la plainte pour "harcèlement".<sup>31</sup>

De même que la section précédente se concluait sur le refus de faire crédit aux autorités prétendant aux grandeurs, celle-ci s'achève dans la résistance à participer. Il nous faut maintenant aller plus loin dans l'examen d'oppressions qui ne débouchent pas nécessairement, ni facilement, sur une mise en cause publique. Elles témoignent de vulnérabilités profondes au regard de biens qui ne se prêtent pas à un engagement public tout en contribuant à la consistance de la personne. Pour aller dans ce sens, il nous a fallu développer une sociologie des engagements, bénéficiant à nouveau de la lecture de Ricœur.

### La relation continuée par 'l'action qui convient' et la sociologie des engagements: retour sur 'Le *socius* et le prochain'

Après l'échange précédent avec Ricœur, effectué par écrits autant que de vive voix, un dialogue avec lui a pu s'amorcer autour de l'extension de la sociologie pragmatique de la politique et de la morale proposée par l'auteur. Le dialogue ne fut cette fois qu'esquissé mais, une fois tue la parole vivante de Ricœur, un autre genre de fréquentation s'est poursuivi. En développant notre propre voie, nous retrouvons régulièrement, à la faveur de relecture ou de découverte d'un texte de Ricœur, de précieux éclairages apportés par le philosophe à la question qui nous occupait.

Si nous reprenons la liste déjà entamée des points majeurs de rencontre avec Ricœur, je dirai converger avec Quéré pour reconnaître l'importance du point 3 (le retour réflexif sur l'action dans le "tournant pragmatique"), tout en étendant l'ouverture interprétative au support matériel que, en prolongement de la trace du texte, Ricœur entend comme "monument". J'y ajouterai deux autres points de rencontre:

- 5) la reprise de l'identité personnelle, des capacités et motivations de la personne dont Ricœur traite dans *Soi-même comme un autre*, notamment de sa distinction entre la mêmeté saisie par le caractère et l'ipséité requise pour la promesse;
- 6) la différenciation des échelles de la vie ensemble et de la reconnaissance. Les trois termes intégrés dans l'éthique de Ricœur, "la vie bonne", "avec et pour les autres", "dans des institutions justes", déploient plusieurs niveaux de l'évaluation de l'action selon le rapport à un autre (fut-il soi-même à un autre moment).

De son côté, Boltanski a convoqué l'œuvre de Ricœur dans son ouvrage sur l'avortement et l'engendrement.<sup>32</sup> Il s'y réfère à la "mise en intrigue" (point 4, ci-dessus) pour traiter des récits que les personnes livrent de leur vie quand elles s'interrogent sur leurs intentions et motifs.<sup>33</sup> Il

reprend en outre la distinction entre "ipséité" et "mêmeté". La "confirmation par la parole de l'enfant à naître," qu'effectue la mère, anticipe "une position singulière" de ce dernier dans une identité ipséité. Elle ne doit rien à une identité "mêmeté" qui reposerait sur quelque propriété commune entre "l'être qui croît dans la chair" et cet "être confirmé." Si telle était la situation, comme dans l'eugénisme, on serait dans un cas d'une distinction catégorielle rompant la commune humanité.<sup>34</sup>

Une coordination avec soi-même, "comme un autre", variable du plus proche au plus public

Nombre de collègues sociologues se sont insurgés contre le fractionnement de l'identité sociale que le modèle des *Économies des la grandeur* laisserait supposer. Lisant les grandeurs comme des statuts sociaux ou des appartenances à des collectifs (deux matrices classiques de l'identité sociale), ils se sont inquiétés de ce que le va-et-vient entre plusieurs mondes entraînât une dé cristallisation des statuts ou appartenances. A l'inverse, Ricœur y a reconnu une pièce intéressante pour une conception renouvelée de la personne à partir d'une dynamique de critique et de compromis tendant à "éveiller chaque acteur d'un monde aux valeurs d'un autre" dans un apprentissage qui, tel celui d'une langue étrangère, permet d'apercevoir sa propre langue comme une parmi d'autres. Quant à la capacité au compromis, elle "ouvre l'accès privilégié au bien commun." Ricœur entend ici par bien commun celui d'une communauté particulière ayant à composer avec la pluralité des grandeurs. Il ne s'agit pas de la commune humanité en son entier sur lequel le modèle de toutes les grandeurs repose par construction, au détriment d'une considération sur les conditions de maintien d'une communauté particulière.<sup>35</sup> Ricœur voit dans l'aptitude au compromis un éclairage, "du côté des personnes", de la capacité à se reconnaître comme une figure du passage d'un régime de grandeur à un autre, sans se laisser enfermer dans l'oscillation "entre le relativisme désillusionné et l'accusation pamphlétaire." Il inscrit cette figure dans une "sagesse phronétique, qui ne sépare pas la justice de la justesse" mais s'inquiète de "l'action qui convient."<sup>36</sup>

Avec le texte sur *l'action qui convient*<sup>37</sup> une étape suivant celles des *EG* s'est ouverte sur deux nouveaux développements. Il s'agissait d'une part de mettre au point une catégorie différant de celle de la simple action afin de saisir aussi bien la coordination avec soi-même, d'une situation à l'autre, que celle avec les autres, sans ignorer l'appui des choses environnantes qui servent de gage à cette coordination. Il s'agissait d'autre part de considérer des convenances de moindre publicité que les *conventions collectives* appréhendées par les *EG*. Le *convenable de l'action en plan* caractérise les conditions de projection au futur et d'assurance de soi dans le format d'une volonté individuelle prenant appui sur un environnement préparé pour être saisi fonctionnellement. A la différence des conceptions de la rationalité instrumentale ou optimisatrice, ce régime traite d'un mode de coordination avec soi-même et avec les autres, gagé sur un environnement mis en forme. En se donnant des individus dotés de "stratégies" entrant en rapport dans une "négociation", la sociologie interactionniste inspirée notamment par Erving Goffman, présuppose ce régime du plan sans véritablement en appréhender les conditions de possibilité ni les limites. Elle manifeste en cela son assise - non explicite - sur une grammaire politique libérale qui régit un public d'individus autonomes faisant valoir leurs choix (opinions, préférences, intérêts) différents. Cette grammaire libérale marque de son empreinte les nouvelles politiques sociales, d'éducation et de santé, comme on le voit à l'exigence de "consentement éclairé" qui repose sur le préalable d'une volonté bien formée, et se prolonge par la mise en place

de "projets" ou de "contrats" qui requièrent aussi ce format volontaire engageant une capacité d'individu responsable.<sup>38</sup> La *Philosophie de la volonté* de Ricœur, avec laquelle l'article de Breviglieri, dans ce numéro, instaure un dialogue approfondi, est remarquablement attentive à ce qu'il faut à l'humain, sur fond d'hésitation et de tâtonnement, pour donner consistance à cette capacité volontaire.

Les exigences et les limites de ce format du *plan* n'apparaissent distinctement qu'en regard de la convenance encore plus personnelle qui est celle du *familier* et qui tient d'une habitation intime et corporelle avec un entour accommodé ("L'action qui convient"). Les sociologies marquées par la phénoménologie qui se montrent les plus ouvertes à un rapport pratique et situé au monde s'écartent aussi du format du plan ou du projet, mais peinent à rendre compte du familier dans ce qu'il a de plus personnel. Elles supposent trop vite résolues les difficultés propres à la coordination avec le familier opaque propre à une autre personne. Ainsi l'ethnométhodologie inspirée d'Aaron Cicourel et Harold Garfinkel repose sur la convergence d'*ethnométhodes* assurant le maintien du sens commun en situation. La sociologie inspirée d'Alfred Schütz n'envisage un rapport de proximité au monde que déjà mis en commun par la *typification*. La sociologie de la pratique inspirée de Pierre Bourdieu ne conçoit des habitudes personnelles que partagées dans des *habitus* collectifs. Toutes ces sociologies font l'économie d'une considération de ce que l'expérience d'une étroite proximité et même intimité à un monde personnalisé soulève comme difficultés pour une mise en commun réclamée par la vie en communauté. Remédier à ce manque n'implique pas de s'abandonner à l'infinie singularité des mondes personnalisés. En traitant d'une *convenance personnelle du familier* nous faisons place à la reconnaissance sociale de ce qu'un rapport personnalisé au monde apporte d'aise et de confiance, sans le réduire à un ordre pratique déjà partagé dans une situation, ou à un désordre au regard du public.

La distinction du familier en regard du plan, et a fortiori de convenances plus collectives justifiées au nom du bien commun, est nécessaire pour appréhender toute la complexité d'activités aujourd'hui saisies par la catégorie du *care*. Professionnalisée ou hissée en cause publique, cette activité requiert en fait une subtile et fragile combinaison de considérations pour le familier d'une autre personne, pour le plan inscrit dans des tâches, et pour des normes et mises en valeur de niveau public. C'est précisément cette complexité que nous allons éclairer dans les sections suivantes.

Les implications de ces convenances diverses pour la consistance évolutive de personnalités et de communautés apparaissent plus distinctement lorsqu'on les envisage comme autant qu'*engagements* qui, inégalement disposés à la mise en commun, offrent chacun un genre différent de continuité par correspondance à soi, gagé sur un certain rapport à l'environnement mis en forme.<sup>39</sup> Chacun des trois engagements, en familiarité personnelle, en plan projeté par l'individu, en justification publique par le bien commun, assure un pouvoir (habileté par habitation / autonomie du porteur de projet individuel / grandeur qualifiant pour le commun) qui contribue à un bien (aise personnelle / réalisation de soi / bien commun). Chaque engagement entretient une correspondance temporelle à soi requise pour toute identité personnelle, que gage un rapport au monde approprié. La personne se lie à elle-même via un rapport de dépendance à la réalité d'un environnement convenablement disposé, selon un format (personnellement accommodé / en fonctionnalité / qualifié pour le commun) qui spécifie l'éprouvant et le probant.<sup>40</sup>

La parution de *Soi-même comme un autre* a constitué une remarquable source de renouveau et d'encouragement favorable aux deux développements précédents. Rompant avec les conceptions les plus statiques et collectives de l'identité, l'ouvrage invitait à ne pas réduire tout altérité à celle de l'autre, mais à déployer les trois plans du rapport de soi à soi, à autrui, aux tiers par les institutions. L'ouvrage dessinait en outre un mouvement différencié selon l'horizon d'une visée éthique téléologique, d'une morale déontologique, et d'une sagesse pratique demandée par la sollicitude. Poursuivant le dialogue avec l'œuvre de Ricœur, nous prendrons ici appui sur un texte plus ancien, "Le *socius* et le prochain"<sup>41</sup>, parce qu'il traite des façons dont les institutions et les politiques publiques peuvent faire leur office en personne. Le texte est donc propice à l'approfondissement d'un échange sur l'architecture de rapports aux autres et à soi qu'offrent les régimes d'engagement. Ils se réalisent en effet selon des médiations différenciées et inégalement propices au public, depuis un familier rapproché jusqu'aux conventions de l'institution, en passant par les projets d'individus formant des plans. Les thèmes abordés autour de ce texte nous permettent en outre d'évoquer les transformations historiques des institutions et politiques publiques. S'en trouvent considérablement affectés non seulement le poids des différentes grandeurs et la place de la grandeur Civique dans ces politiques, mais aussi celui de divers engagements de moindre publicité. Ces divers changements conduisant à des oppressions inédites contre lesquelles la critique doit forger de nouvelles armes.

### Des institutions et des politiques en personne: quels engagements différenciés avec le *socius* et le prochain?

Ricœur rédige "Le *socius* et le prochain" il y a plus d'un demi-siècle, dans une France des années cinquante sortant de la guerre et s'employant à une reconstruction modernisatrice. Empreint d'un protestantisme huguenot favorable à l'épanouissement d'une grandeur Civique, Ricœur se préoccupe alors du repli des Chrétiens sur des communautés magnifiant l'intimité chaleureuse et se défiant d'institutions anonymes.<sup>42</sup> C'est pourquoi son propos nous parle aujourd'hui avec tant d'actualité, quoique dans un contexte tout autre, alors que se manifeste en Europe, à l'Ouest comme à l'Est, un fort discrédit des institutions s'accompagnant d'un repli sur des communautés parfois religieuses.

Dans son analyse, Ricœur met en regard "les relations 'courtes' de personne à personne et les relations 'longues' à travers les institutions." Selon un mouvement qu'il privilégie dans sa démarche argumentative, il scrute les limites de chacun des pôles d'une opposition. Elle s'exprime en l'occurrence selon deux méfiances symétriques, l'une s'inquiétant de la froideur d'un anonyme détachement, l'autre dénonçant à l'inverse le repli frileux sur une communauté de proches, fermée et archaïque. Ricœur prend à partie la sociologie en lançant le dialogue que nous entretenons aujourd'hui. Tant que "le manteau sociologique n'est pas tombé," écrit-il, nous sommes condamnés à rester dans la "fausse alternative du *socius* et du prochain." Si l'on appelle sociologie "la science des relations humaines dans les groupes organisés," précise-t-il, alors "il n'y a pas de sociologie du prochain" car "la science du prochain est tout de suite barrée par une praxis du prochain."

La plupart des œuvres classiques de la discipline confirment son assertion. Certaines l'infirmement cependant dont les auteurs, quoique focalisés sur le collectif, ont étendu le champ de la discipline en-deçà des statuts sociaux accordés à des "groupes organisés" pour inclure une variété de façons d'être avec autrui, et jusqu'à l'intimité chez Georg Simmel. Les apports de la philosophie pragmatiste américaine, les héritages de l'interactionnisme et de la phénoménologie,

ont conduit aux sociologies de Goffman et de Schutz qui traitent de "comportements en première personne," pour reprendre les mots de Ricœur. Pour autant, elles ne saisissent pas la conduite mise en avant dans son propos, "la conduite même de se rendre présent," la charité qui fait de l'autre un prochain. La "dialectique du socius et du prochain" permet à Ricœur de dépasser l'opposition des deux termes par la "compassion." Elle introduit une "mutualité de la personne et de son vis-à-vis" que Ricœur dit "hypersociologique" en ce qu'elle va "au-delà du rôle, du personnage, de la fonction" dont Ricœur fait la base de cette discipline.<sup>43</sup>

Est-il possible d'élargir la discipline de façon à couvrir les préoccupations qu'introduit Ricœur? Ne risque-t-on pas alors de glisser dans une psychologie, ou dans une sociologie si marquée par la phénoménologie qu'elle en perdrait sa vocation à traiter de faits sociaux et de régularités macro-sociales débordant la subjectivité des agents? Dans un regard rétrospectif, nous pourrions prétendre avoir cherché à relever le défi que Ricœur lança aux sciences sociales. Cet article, et celui de Marc Breviglieri qui présente son propre mouvement de recherche, témoignent de cette tentative. Nous avons en effet développé une sociologie que l'on pourrait dire hypersociologique, au sens que Ricœur prête à ce mot, en ce qu'elle ne s'arrête pas à une science des groupes organisés ni des rôles et fonctions sociales. La sociologie des engagements se propose d'embrasser non seulement "la mutualité de la personne et de son vis-à-vis [autrui]" mais aussi le vis-à-vis du monde environnant dans une conception étendue de la promesse qui tient une place si importante chez Ricœur. En deçà des engagements pour un bien commun ou de la promesse d'un projet, et dans une dépendance au gage qu'offre un environnement personnellement accommodé, le familial comporte aussi une promesse, en ce sens élargi. Un quatrième régime identifié à partir des recherches de Nicolas Auray<sup>44</sup> participe à la consistance des personnalités aussi bien que des communautés. Le bien de cet *engagement exploratoire* tient à l'excitation curieuse suscitée par un environnement surprenant.

Sans être d'emblée collectifs, ces divers engagements sont sociaux en ce qu'ils sont reconnus par tous comme étant la source de pouvoirs ou capacités avec lesquels on doit compter. Ils servent dans la coordination entre humains, dans leurs façons de tirer avantage de leur environnement matériel ou, à l'inverse, de faire face aux adversités qu'il présente. Dans un dialogue renoué avec les sciences naturalistes, nous pouvons concevoir que les communautés humaines ont fait place à ces engagements assurant des pouvoirs proprement humains, par élaboration sociale d'*impulsions* ou *sollicitations* corporelles plus élémentaires. Breviglieri poursuit plus avant l'enquête en remontant à ces sollicitations, dans un mouvement qui contribue de deux façons à un élargissement du champ de la sociologie. D'une part, il cherche à cerner les conditions d'une "perte de l'assurance intime du pouvoir." Cette perte marque les limites de l'anthropologie capacitaire déployée par Ricœur autour de parler, agir, raconter, mais aussi celles d'approches sociologiques présupposant de telles capacités, notamment l'activité et l'expérience sur lesquelles repose le pragmatisme. La remontée aux sollicitations élémentaires permet d'autre part à Breviglieri d'ouvrir la discipline à l'enfant, souvent relégué ou envisagé depuis l'adulte, ainsi qu'à des états de retrait dus à l'âge, la maladie ou la défaillance.<sup>45</sup>

## De la "charité cachée dans l'humble service abstrait des postes": l'art de composer un service civique rapproché des personnes et les conditions de sa décomposition

Ricœur écrit: "La charité n'est pas forcément là où elle s'exhibe; elle est cachée aussi dans l'humble service abstrait des postes, de la sécurité sociale; elle est bien souvent le sens caché du social."<sup>46</sup> Dans sa thèse de sociologie réalisée au début des années quatre-vingt dix, Bénédicte Bras a effectué une solide enquête de terrain sur cet humble service abstrait des postes, suivant des facteurs au fil de leurs tournées en ville et en campagne.<sup>47</sup> Elle y montre réalisée la conjonction que Ricœur appelle de ses vœux entre l'institution du service public et le souci du prochain. Elle y voit des employés des postes, particulièrement en zone rurale, s'atteler aux tâches prescrites dans la lettre d'un engagement *en plan*, inscrites dans une fonction et gagées par des équipements fonctionnels. Elle montre aussi comment ils s'appliquent à exercer un service public et à œuvrer pour le bien commun, dans une solidarité égalitaire de grandeur *Civique*. Ils prennent aussi en compte la grandeur *Industrielle* qui régit la mesure de l'efficacité technique des tâches à effectuer. La grandeur *Marchande* est en outre progressivement introduite jusqu'à prendre une importance prépondérante dans la réorganisation actuelle de La Poste. Bras nous montre des facteurs qui, quoique engagés dans ces grandeurs de bien commun, ne renoncent pas pour autant à la sollicitude dont Ricœur se soucie aussi. Elle les observe portant attention et soin à l'*engagement familial* d'usagers qu'ils approchent par leur habitat et leurs habitudes, notamment des personnes âgées isolées sans leur présence.

Aussi importe-t-il de décomposer les multiples engagements qu'assurent conjointement ces employés d'une institution pratiquée dans la proximité, si l'on veut prendre bonne mesure de leur "art de composition" comme nous le nommons. Il faut bien parler d'art consommé lorsque des hommes et femmes de métier réussissent à ménager des compatibilités et des mouvements fluides entre des engagements suscitant entre eux de vives tensions: entre la loi qui occupe une place importante dans cette institution, les standards d'efficacité mais aussi les impératifs commerciaux, le règlement et la définition prescrite de la tâche, et enfin les accommodements requis pour épouser le familier de l'utilisateur. Cette composition me semble plus complexe que ce que recouvre la vertu de charité convoquée par Ricœur – ou le régime d'*agapè* que Boltanski a proposé pour en saisir la pragmatique.<sup>48</sup> Le traitement en charité du prochain me paraît tenir à l'écart aussi bien la formalité publique du tiers justifiant que l'exigeante proximité au familier intime de la personne approchée. Si la charité ne tient pas compte de cette complexité d'exigences plurielles, elle demande en revanche un effort considérable de dépassement d'engagements divers pour atteindre directement la commune humanité d'autrui.

Le délicat art de composition qui ménage une pluralité d'engagements peut être reconnu des agents et des bénéficiaires. Il ne l'est guère d'organisations qui souvent méconnaissent ce qui n'est pas saisi dans le format du plan. Les enquêtes empiriques menées à partir de ce cadre d'analyse font comprendre que cet art risque d'être ruiné par les vagues de réorganisations successives. Elles n'ont le plus souvent produit des gains d'efficacité, au sens de l'épreuve de grandeur Industrielle, et surtout de profitabilité au sens de l'épreuve de grandeur Marchande, qu'aux dépens du soin engagé dans la proximité. Ces réorganisations sont donc allées à l'encontre de ce qu'espérait le philosophe. Bras montre que, dès les années 90, la direction de la Poste s'inquiétait de ce qu'elle nommait des "services hors-cadre" et dénonçait dans cette composition

de l'activité un "pouvoir discrétionnaire du facteur" permettant de "s'arranger" et d'établir des "relations personnalisées". Elle commandita alors un audit confidentiel qui fit ressortir la place des "services hors-cadre", c'est-à-dire non expressément prévus dans la définition formelle de la tâche. L'audit comptabilisa, en tournée rurale, cinq opérations par jour classées hors-cadre, chacune pouvant durer jusqu'à cinq minutes. La tournée urbaine ne comportait qu'une seule intervention par jour. A la suite de tels audits, a été mis en place le mouvement de réorganisation et de "marchandisation" du service public. Il aboutit à la décomposition de l'activité auparavant subtilement composée en personne, au sens cette fois de sa désagrégation en une gamme de nouveaux services marchands proposés à des clients, et de la dissolution d'une partie des actes, gestes, attitudes orientés vers des biens communs et des biens du proche auparavant conjointement engagés.

L'enquête que Lucie Bonnet a réalisée dix ans plus tard sur des organismes de logement social, dans le cadre de sa thèse en cours<sup>49</sup>, fait apparaître une menace similaire. Le processus de transformation n'y est toutefois pas mené aussi loin parce que le secteur demeure "social" (au sens de l'importance d'une grandeur Civique solidariste) et que les organismes nous ayant commandité l'enquête se montrent vigilants quant à ce danger.<sup>50</sup> La marchandisation est en partie externe aux organismes étudiés, concrétisée par de nouveaux entrants sur un "marché" qu'ils jugent intéressant. Eux-mêmes orientés principalement vers le profit, ils font valoir haut et fort l'impératif de concurrence propre à la coordination de grandeur Marchande. Ils trouvent dans les nouvelles orientations des politiques européennes et nationales remplaçant l'État social antérieur un appui certain à leur prétention à fournir des services efficaces à moindre coût. Plus indirectement que l'arrivée d'un nouveau style de "concurrents", la transformation en cours s'appuie sur de nouvelles conventions d'évaluation. L'instauration de nouveaux standards de qualité entraîne des limitations strictes aux formats d'évaluation qui se montrent alors incapables de reconnaître les arts de composition que Bonnet a mis en évidence. Ici comme ailleurs, le "gouvernement par les normes"<sup>51</sup> fait transiter l'évaluation par l'autorité de choses certifiées, en lieu et place de formes d'autorité auparavant portées en personne.<sup>52</sup>

A la différence du cas de La Poste, les cadres dirigeants du logement social s'inquiètent, non de la proximité du gardien d'immeuble à l'égard des locataires mais d'une "limite à ne pas franchir" - pour reprendre leur propre image - au risque de tomber dans la complicité d'agissements illicites. A propos de la tension entre proximité et institution qui nous occupe ici, Ricœur utilise aussi l'image de "la juste distance entre soi-même et l'autre, rencontré comme lointain," faisant valoir la "vertu d'hospitalité," "avant toute formalisation, toute universalisation, tout traitement procédural."<sup>53</sup> La simplicité de l'image spatiale ne doit cependant pas faire illusion. La composition est complexe entre des engagements si divers, entre leurs formats de connaissance et d'expression si hétérogènes. Remarquons que les espaces les plus composites au regard de ces engagements pluriels, tels que les pieds d'immeuble, comptent précisément parmi les "espaces intercalaires" dont Breviglieri a montré qu'ils permettent aux adolescents un va-et-vient entre les zones familiales et ludiques de l'enfance et les essais éventuellement provocants dans l'apprentissage d'un espace public adulte.<sup>54</sup> Un gardien interrogé par Bonnet lui indique comment il maintient son autorité en ayant appris à fermer les yeux (au sens propre d'un regard qui doit être alors détourné) sur certaines activités dans ces pieds d'immeuble.

## Des dispositions et dispositifs requis pour assortir le socius et le prochain

Bonnet a observé et analysé des dispositifs variés qui répondent tous à cette exigence de composition. Avec le métier de facteur et celui de gardien d'immeuble, nous n'avons jusqu'à présent rencontré que l'un d'entre eux dans lequel la composition est réalisée en personne. La formule paraît des plus simples, son équipement se réduisant au corps humain. Mais elle pèse lourdement sur les dispositions de la personne qui porte toute la charge de la composition, en proie à des tiraillements qui menacent sa consistance. Le gardien idéal doit d'abord veiller aux qualifications de bien commun qu'implique son activité en regard des trois grandeurs suivantes: solidarité égalitaire de grandeur Civique, aide compréhensive de grandeur Domestique, efficacité technique de grandeur Industrielle. Il doit en outre jongler avec des outils organisateurs au format fonctionnel, dont le matériel informatique qui s'insinue jusque dans sa loge. Enfin il doit se déplacer sur les lieux afin d'approcher suffisamment le familier des habitants dans ses spécificités les plus personnelles, et d'être à même de prévenir ou d'apaiser l'"insupportable". Sous ce terme, Breviglieri a défini un empiètement sur le familier qui suscite fatigue ou irritation, pouvant mener à quelque expression violente.<sup>55</sup> Bonnet cite le cas, rapporté par un gardien attentif qui y a pris garde, d'un petit buisson dont la taille a été effectuée conformément aux engagements contractuels de service définis pour évaluer cette prestation, mais trop grossièrement pour empêcher que s'agglutinent des reliefs issus d'ordures ménagères et des déchets malodorants dont de petits animaux sont friands. L'insupportable tient aussi à une accumulation dont seule l'intime familiarité peut rendre témoin: aux fuites d'eau s'associent des fenêtres qui coïncent, des volets qui grincent, de sorte que l'habitant "n'en peut plus." Les tiraillements dus à cette composition en personne sont physiquement ressentis tant le corps est disposé diversement selon l'engagement requis. L'aise d'un relâchement en familiarité passe pour "de la familiarité" (désinvolture, impertinence) en regard d'une présentation de soi jugée correcte en public. Le sérieux du corps en plan confine à la rigidité et à l'inhumanité au regard de l'abandon au familier et de la confiance dont il témoigne.

Un autre dispositif observé et analysé par Bonnet intéresse notre réflexion. Il donne à voir une façon moins coûteuse pour la personne de faire face à l'exigence de composer avec des engagements si contrastés.<sup>56</sup> Il s'agit alors de tabler sur une petite communauté dotée en outre d'équipements complémentaires aux corps de ses membres. L'installation d'agences, à la place ou en supplément des gardiens d'immeubles, est une réponse courante et attendue de l'organisation à une recherche de fonctionnalité plus rigoureuse et d'efficacité accrue. En elle-même, elle ne garantit nullement la composition subtile précédente. Dans l'une des trois sociétés observées, la division du travail est telle que la secrétaire d'agence a la tâche de recevoir les habitants. Elle doit mettre ce qu'ils livrent de leurs soucis dans le format du plan requis par l'organisation. Elle saisit sur informatique une demande en bonne et due forme qui sera transmise au service fonctionnel adéquat. Cependant, comme dans le cas du facteur ou de la factrice, et plus encore parce que les habitants de logements sociaux sont souvent pris dans des écheveaux de soucis entremêlés, les contrariétés sont exprimées dans un format bien différent d'une demande ajustée à la nomenclature des services et tâches fonctionnelles. Un habitant "débarque" dans l'agence hors de lui. En colère ou simplement décontenancé par des adversités qu'il a du mal à sérier, il "déballe" ses histoires en livrant des péripéties n'offrant pas prise à l'employé de l'agence pour formuler en "problème" résolu par une solution fonctionnelle. Bonnet a proposé la catégorie de "préoccupation" pour spécifier cet état de ce qui trouble l'habitant en affectant son familier, sans pouvoir s'inscrire dans une demande à satisfaire par un service.

Une autre organisation d'agence se montre plus hospitalière à l'habitant précédent que ne l'est la stricte division du travail d'une communauté régie par une grandeur Industrielle.<sup>57</sup> Bonnet nous en décrit le dispositif: "les secrétaires sont situées dans une pièce qui ouvre sur les bureaux des autres agents, et au cœur des cheminements que doivent faire leurs collègues pour vaquer à leurs activités. Les différents agents sont souvent à portée de regard, et encore plus souvent à portée d'oreille, *a fortiori* si les voix montent." Dans ce cas d'autres agents peuvent "monter d'eux-mêmes au créneau." En outre, la parole est précieuse entre les personnes ayant pris part ou assisté au moment éprouvant. Elle facilite l'apaisement et l'apprentissage de façons de faire plus accueillantes à des préoccupations exprimées si loin d'un dysfonctionnement. Ainsi pouvons-nous toucher du doigt, jusque dans la disposition de l'espace et des corps, ce qui permet que l'organisation se rapproche des personnes. Et nous mesurons l'écart à des services supposés satisfaire des préférences individuelles bien formées et bien dirigées sur des objets marchands.

\* \* \*

Notre trajet nous a conduits dans des paysages fort contrastés. Des hauteurs de théories du juste et de l'injuste nous sommes redescendus aux ordures ménagères. Cette bigarrure des textures et des objets dépeints tient à la sociologie que nous avons développée dont elle est en quelque sorte, une marque de fabrique. Dès l'étape de *EG*, nous avons eu à cœur de relier des systèmes formels de philosophie politique à des activités très concrètes prises en charge par des manuels pratiques. Ne pourrait-on dire, sans lui manquer de respect, que la composition de l'œuvre de Ricœur est elle-aussi exceptionnellement colorée pour une écriture philosophique savante? Par contraste avec des auteurs se maintenant dans un étroit registre d'argumentation, Ricœur s'achemine dans les contrées les plus diverses auxquelles une langue raisonnée lui donne accès. Et ce n'est pas le moindre des plaisirs que ressent son lecteur que de jouir ainsi des agréments d'un voyage, en même temps que du cheminement d'une pensée solidement argumentée.

Passant de questionnements de philosophie politique et morale sur le juste aux conditions requises pour que des politiques publiques, des institutions et des organisations se rapprochent des personnes, nous nous sommes déplacés dans le cadre d'analyse des engagements pluriels, mais aussi parmi des conceptions du politique et de ses politiques. Comment des institutions qui font appel aux régimes conventionnels les plus publics et qui les prennent même à la lettre<sup>58</sup> peuvent-elles se montrer hospitalières à des régimes du proche et aux vulnérabilités qui en découlent, évoluant en conséquence? Ricœur s'en soucie dans son va-et-vient entre l'exigence d'institutions justes et la sagesse pratique consistant à "inventer les conduites qui satisferont le plus à l'exception que demande la sollicitude en trahissant le moins possible la règle."<sup>59</sup>

Son texte sur le socius et le prochain témoigne en outre d'une histoire de la question précédente et des réponses apportées. Il fut rédigé dans un après-guerre où l'impératif de reconstruction puis de modernisation (de grandeur Industrielle<sup>60</sup>) s'alliait à celui d'une solidarité égalitaire (de grandeur Civique) portée par de nouvelles institutions sociales. Ces impératifs portaient la critique d'une autorité traditionnelle (de grandeur Domestique) qui avait prétendu faire une meilleure place à la personne et aux liens personnels, dont la France de Vichy venait de donner à voir non seulement la dérive paternaliste mais aussi la complicité avec le nazisme. La

tension de ce mouvement critique suscitait une réaction, parmi des communautés chrétiennes, pour faire valoir la chaleur de la proximité contre la froideur anonyme des qualifications Industrielle ou Civique. Ricœur prenait alors le contre-pied de cette réaction dont il souhaitait montrer les limites. Après la vague critique soixante-huitarde qui visa particulièrement les grandeurs Domestique et Industrielle et leur subordination, un nouveau mouvement prenant appui sur la grammaire libérale a marqué la transformation des institutions et politiques de service public, dans l'éducation, la santé, le travail social. Elle prétendait les rapprocher de leurs destinataires en traitant ces derniers individuellement, lançant une nouvelle critique contre des traitements catégoriels justifiés par les grandeurs Industrielle et Civique que le compromis républicain de l'après-guerre associait. Analyses et enquêtes nous ont fait voir les limites de cette conception d'institutions et de politiques supposées épouser les différences interindividuelles. La différenciation libérale de choix individuels pour des plans optionnels ou projets, propice à une transformation de ces plans en services marchands, n'est guère hospitalière à l'assise des personnes qu'offre leur engagement familial. Aussi faut-il une politique et des sciences sociale et politique renouvelées pour appréhender, ainsi que nous y invite Ricœur, la réalisation d'institutions en personne.

- <sup>1</sup> Sur la tension entre l'institution sans corps et les corps humains, voir Luc Boltanski, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation* (Paris: Gallimard, 2009). Ici on verra les corps modulés selon les régimes dans lesquels ils sont engagés.
- <sup>2</sup> Paul Ricœur, "Le socius et le prochain" (1954) republié dans *Histoire et vérité* (Paris: Seuil, 1967), 113-127].
- <sup>3</sup> Olivier Abel, "Du socius au prochain et retour," *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuse* 92:1 (2012): 21-33.
- <sup>4</sup> Olivier Abel, "Habiter la cité," *Autres Temps* 46 (1995): 31-42.
- <sup>5</sup> François Dosse, *L'empire du sens: L'humanisation des sciences humaines* (Paris: La Découverte, 1995). [Traduction en anglais: *Empire of Meaning: The Humanization of the Social Sciences* (Minneapolis: Univ. of Minnesota Press, 1998)].
- <sup>6</sup> Luc Boltanski, François Dosse, Michel Føessel, François Hartog, Patrick Pharo, Louis Quéré et Laurent Thévenot, "L'effet Ricoeur dans les sciences humaines," *Esprit* 3-4 (2006): 43-67.
- <sup>7</sup> Paul Ricœur, "Le discours de l'action," in *La sémantique de l'action*, ed. D. Tiffeneau (Paris: Ed. du CNRS, 1977), 3-136.
- <sup>8</sup> La thèse de Cédric Terzi sur la question "des fonds juifs et de l'or nazi" dans la presse suisse (1995-1998), effectuée sous la direction de Quéré, prend également appui sur ce que Ricœur dit de l'événement et de sa mise en intrigue. Voir Cédric Terzi, "'Qu'avez-vous fait de l'argent des juifs?' Problématisation et publicisation de la question 'des fonds juifs et de l'or nazi' par la presse suisse, 1995-1998" (Paris: EHESS, thèse de doctorat de sociologie, 2004), Cédric Terzi, "Qu'avez-vous fait de l'argent de Juifs?" *Pour une sociologie procédurale des controverses politiques et médiatiques* (Paris: Economica, 2012).
- <sup>9</sup> Luc Boltanski, François Dosse, Michel Føessel, François Hartog, Patrick Pharo, Louis Quéré et Laurent Thévenot "L'effet Ricoeur dans les sciences humaines."
- <sup>10</sup> Le premier colloque a porté sur la justice sociale et les inégalités: *Justice sociale et inégalités*, eds. J. Affichard et J.-B. de Foucauld (Paris: Ed. Esprit, 1992). Il a réuni des économistes (dont Robert Boyer, Pierre-André Chiappori et Jean-Pierre Dupuy), des sociologues (Robert Castel, Françoise Dubet, Laurent Thévenot, Alain Touraine), des philosophes (Etienne Balibar, Paul Ricœur, Joël Roman) et des hauts fonctionnaires (Jean-Michel Belorgey, Jean-Baptiste de Foucauld et Nicole Questiaux). Le second colloque a porté sur le pluralisme et l'équité: *Pluralisme et équité; la justice sociale dans les démocraties*, eds. J. Affichard et J.-B. de Foucauld (Paris: Ed. Esprit, 1995). Il s'est concentré sur les débats de philosophie politique et morale et a rassemblé autour de Joëlle Affichard et Jean-Baptiste de Foucauld: Mary Douglas, Jon Elster, Elisabetta Galeotti, Albert Hirschman, Jennifer Hoschschild, Paul Ricœur, Judith Shklar, Laurent Thévenot, Michael Walzer, Margaret Weir. L'organisation de ces échanges novateurs sous l'auspice du Commissariat Général du Plan, avant que ce dernier ne soit remplacé en 2006 par un "Centre d'analyse stratégique," a beaucoup bénéficié de l'arrivée à sa tête d'un "grand commis de l'État" d'esprit particulièrement civique, Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire adjoint (1988-92) puis commissaire (1992-95); son catholicisme social a continuellement animé ses orientations et ses interventions actives dans la société civile.

- <sup>11</sup> Michael Walzer, *Spheres of Justice: A Defence of Pluralism and Equality* (Oxford: Basil Blackwell, 1983).
- <sup>12</sup> Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre* (Paris: Seuil, 1990).
- <sup>13</sup> Michael Walzer, "Liberalism and the art of separation," *Political Theory* 12:3 (1983): 315-330.
- <sup>14</sup> Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *Les économies de la grandeur* (Paris: Presses Universitaires de France et Centre d'Etude de l'Emploi, 1987); *De la justification: Les économies de la grandeur* (Paris: Gallimard, 1991) traduit en anglais: *On justification: Economies of worth*, trans. Catherine Porter (Princeton: Princeton University Press, 2006).
- <sup>15</sup> Paul Ricoeur, "Unicité ou pluralité des principes de justice" in *Justice sociale et inégalités*, eds. J. Affichard et J.-B. de Foucauld (Paris: Ed. Esprit, 1992), 177-180.
- <sup>16</sup> Pour mémoire, l'une des premières enquêtes empiriques mettant à l'épreuve le cadre des EG a porté sur les divers modes de production des camemberts, qui ne sont pas connus pour être fabriqués avec des mots: Pierre Boisard et Marie-Thérèse Letablier, "Un compromis d'innovation entre tradition et standardisation dans l'industrie laitière," in *Justesse et justice dans le travail*, eds. L. Boltanski et L. Thévenot, *Cahiers du Centre d'Etudes de l'Emploi* 33 (Paris: Presses Universitaires de France, 1989), 209-218; Laurent Thévenot, "Economie et politique de l'entreprise: économies de l'efficacité et de la confiance," in *Justesse et justice dans le travail*, eds. L. Boltanski et L. Thévenot, *Cahiers du Centre d'Etudes de l'Emploi* 33 (Paris: Presses Universitaires de France, 1989), 135-207.
- <sup>17</sup> Pour une confrontation entre la sociologie des grandeurs et des engagements et le pragmatisme de Dewey, voir Laurent Thévenot, "Powers and oppressions viewed from the sociology of engagements: in comparison with Bourdieu's and Dewey's critical approaches of practical activities," *Irish Journal of Sociology* 19:1 (2011): 35-67.
- <sup>18</sup> Laurent Thévenot, "Un pluralisme sans relativisme? Théories et pratiques du sens de la justice," in *Justice sociale et inégalités* (Paris: Ed. Esprit, 1992), 221-253; Luc Boltanski and Laurent Thévenot, "The reality of moral expectations: a sociology of situated judgment," *Philosophical Explorations* III:3 (2000): 208-231.
- <sup>19</sup> Au moyen de la catégorie de "hantise" qu'il a élaborée dans sa thèse "Venir à la communauté: Une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance" (Paris: thèse de doctorat à l'EHESS, 2009), Joan Stavo-Debauge a mis en évidence cette hantise du libéralisme politique et ses conséquences. La confrontation aux façons dont Derrida et Ricoeur font usage du terme hantise l'a conduit à spécifier sa propre définition. Il l'étend aux divers engagements en ce qu'ils portent l'empreinte d'un passé éprouvé ayant fait choc et influant sur l'appréhension du présent et de l'avenir: à paraître dans Joan Stavo-Debauge, "Le concept de 'hantises': de Derrida à Ricoeur (et retour)," *Études Ricoeuriennes/Ricoeur Studies* 3:2 (2012).
- <sup>20</sup> Paul Ricoeur, "Le paradoxe de l'autorité," conférence donnée à Lyon en novembre 1996 et publiée dans *Quelle place pour la morale* (Paris: Desclée de Brouwer, 1996), puis dans *Le Juste* 2 (Paris: Ed. Esprit, 2001), 107-123.
- <sup>21</sup> Paul Ricoeur, *Parcours de la reconnaissance: Trois études* (Paris: Stock, 2004).

- <sup>22</sup> Ricœur, *Le Juste*, 300.
- <sup>23</sup> Pour une discussion sur ce point, voir Laurent Thévenot, "On Engagement, Critique, Commonality, and Power," an interview by Paul Blokker and Andrea Brighenti, *European Journal of Social Theory* (Special Issue on Pragmatic Sociology: Theory, Critique, and Application, edited by Paul Blokker) 14:3 (2011): 383-400.
- <sup>24</sup> Ricœur, *Le Juste*, 307.
- <sup>25</sup> Johann Michel me rappelle pertinemment la relation avec la conception que Hannah Arendt a du pouvoir comme capacité d'agir en commun. Elle y voit en effet une aptitude à "agir de façon concertée": "Sur la violence," in *Du mensonge à la violence: Essais de politique contemporaine* (Paris: Calmann-Lévy, 1972), 105-187.
- <sup>26</sup> Hans-Georg Gadamer, *Vérité et méthode, les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, traduction intégrale par P. Fruchon, J. Grondin, G. Merlio (Paris: Seuil, 1996), 300; cité dans Ricœur, *Parcours de la reconnaissance*, 309.
- <sup>27</sup> Ricœur, *Parcours de la reconnaissance*, 310.
- <sup>28</sup> Ricœur, "Le paradoxe de l'autorité," 123.
- <sup>29</sup> Paul Ricœur, "La place du politique dans une conception pluraliste des principes de justice," in *Pluralisme et équité: la justice sociale dans les démocraties*, eds. J. Affichard et J.-B. de Foucauld (Paris: Ed. Esprit, 1995), 71-84.
- <sup>30</sup> Audrey Richard-Ferroudji, "Limites du modèle délibératif: composer avec différents formats de participation," *Politix* 24/96 (2011): 161-181.
- <sup>31</sup> Julien Charles, "Les charges de la participation," *SociologieS* (à paraître, 2012).
- <sup>32</sup> Luc Boltanski, *La condition fœtale: Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement* (Paris: Gallimard, 2004).
- <sup>33</sup> Boltanski, *La condition fœtale*, 17, 267.
- <sup>34</sup> Boltanski, *La condition fœtale*, 73-74.
- <sup>35</sup> Le philosophe Joël Roman fut le premier à souligner cette limitation délibérée de l'objet des *Economies de la grandeur*. L'étape suivante consacrée aux "grammaires du commun et du différend" a entrepris de dépasser cette limite. Laurent Thévenot, "Bounded justifiability: Making commonality on the basis of binding engagements," in *Bounds and Boundaries: New Perspectives on Justice and Culture*, eds. P. Dumouchel et R. Gotoh (Cambridge, Ma.: Cambridge University Press, à paraître).
- <sup>36</sup> Ricœur, *Parcours de la reconnaissance*, 299-307.

- <sup>37</sup> Laurent Thévenot, "L'action qui convient," in *Les formes de l'action*, eds. P. Pharo et L. Quéré (Paris: Ed. de l'EHESS, 1990), 39-69.
- <sup>38</sup> Luca Pattaroni, "Les compétences de l'individu: travail social et responsabilisation," in *Faire face et s'en sortir*, eds. V. Châtel et M.-H. Soulet (Fribourg: Editions Universitaires, 2002), 107-114; Marc-Henry Soulet, "Une solidarité de responsabilisation?," in *Le travail social en débat[s]*, ed. J. Ion (Paris: La Découverte, 2005).
- <sup>39</sup> Laurent Thévenot, *L'action au pluriel: Sociologie des régimes d'engagement* (Paris: La Découverte, 2006), 241-265. Le vocabulaire de la subjectivité et de la subjectivation qu'ont inspiré les développements de Michel Foucault sur les pratiques du soi a fécondé nombre de travaux récents sur la constitution de la personne. Il ne permet toutefois pas de distinguer de l'individuation projective engagée dans le régime du plan, la personnalisation accommodée engagée dans le régime du familial.
- <sup>40</sup> Laurent Thévenot, "Pouvoirs en question: La sociologie des régimes d'engagement," *SociologieS* (2011): <http://sociologies.revues.org/index3572.html>
- <sup>41</sup> Paul Ricœur, "Le *socius* et le prochain" (1954) republié dans *Histoire et vérité* (Paris: Seuil, 1967), 113-127.
- <sup>42</sup> Olivier Abel, "Du *socius* au prochain et retour," *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuse* 92:1 (2012): 21-33.
- <sup>43</sup> Ricœur, "Le *socius* et le prochain," 121.
- <sup>44</sup> Nicolas Auray, "Les technologies de l'information et le régime exploratoire," in *La sérendipité dans les arts, les sciences et la décision*, eds. P. Van Andel P. et D. Boursier (Paris: Hermann, 2010).
- <sup>45</sup> Marc Breviglieri, "Le 'corps empêché' de l'usager (mutisme, fébrilité, épuisement): Aux limites d'une politique du consentement informé dans le travail social," in *La voix des acteurs faibles: De l'indignité à la reconnaissance*, eds. J.-P. Payet, F. Giuliani, D. Laforgue (Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 2008), 215-229.
- <sup>46</sup> Ricœur, "Le *socius* et le prochain," 126.
- <sup>47</sup> Bénédicte Bras, *La poste, entre le service public et le marché: Le cas de la distribution* (Paris: thèse d'Économie des Institutions de l'Université de Paris X - Nanterre, 1995).

- <sup>48</sup> Luc Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences* (Paris: Ed. Métailié, 1990).
- <sup>49</sup> Lucie Bonnet, "La 'Qualité de service' rendu aux locataires en habitat social: La prise en compte des engagements familiaux des habitants dans les formats publics d'évaluation," rapport de la Convention de coopération scientifique passée entre les sociétés Emmaüs Habitat, le Foyer Rémois, Habitat 62/59 et l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2008.
- <sup>50</sup> Les observations et analyses qui suivent reposent principalement sur le travail de Lucie Bonnet, ainsi que sur la participation de l'auteur au groupe de pilotage de l'enquête qui réunissait les responsables des organismes commanditaires.
- <sup>51</sup> Laurent Thévenot, "Governing Life by Standards: A View from Engagements," *Social Studies of Science* 39:5 (2009): 793-813.
- <sup>52</sup> Dans sa clinique du travail, Thomas Périlleux observe les effets délétères de cette substitution qui brouille l'autorité humaine. Sur la consistance existentielle éprouvée par les réorganisations du travail, voir Thomas Périlleux, "Affairement et consistance existentielle: Les visées d'une clinique du travail," in *Travail et santé: Ouvertures cliniques*, eds. D. Lhuillier et Y. Clot (Paris: Erès, 2010), 51-63. Sur les tensions de la flexibilité: Thomas Périlleux, *Les tensions de la flexibilité: L'épreuve du travail contemporain* (Paris: Desclée de Brouwer, 2001).
- <sup>53</sup> Paul Ricœur, "Justice et vérité" (1996) republié dans *Le Juste 2* (Paris: Ed. Esprit, 2001), 69-83.
- <sup>54</sup> Marc Breviglieri, "Ouvrir le monde en personne: Une anthropologie des adolescences," in *Adolescences méditerranéennes: L'espace public à petits pas*, eds. Marc Breviglieri et Vincenzo Cicchelli (Paris: L'Harmattan, 2007), 19-59.
- <sup>55</sup> Marc Breviglieri, "L'insupportable: L'excès de proximité, l'atteinte à l'autonomie et le sentiment de violation du privé," in *Compétences critiques et sens de la justice*, eds. M. Breviglieri, C. Lafaye et D. Trom (Paris: Economica, 2009), 125-149.
- <sup>56</sup> Lucie Bonnet, "Relation de service et engagements de proximité: Gardiens et agents d'accueil en habitat social," (2012) article soumis pour publication.
- <sup>57</sup> Pour un renouveau de l'approche de la communauté à partir de l'arrivée du nouveau venu et de l'hospitalité, voir Joan Stavo-Debaugé, "Venir à la communauté: Une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance" (Paris: thèse de doctorat à l'EHESS, 2009).

<sup>58</sup> Boltanski a analysé cette confirmation tautologique au cœur de l'institution: *De la critique: Précis de sociologie de l'émancipation* (Paris: Gallimard, 2009). La sociologie des engagements nous fait voir une dynamique de chaque régime – et non pas seulement des plus publics – comportant deux phases dans l'engagement en quête d'assurance: 1) le repos confiant s'arrêtant au repère fixé qui fait foi, "fermant les yeux"; 2) le doute éprouvant ouvert à ce qui a été sacrifié par cette fixation, "ouvrant les yeux" (Thévenot "Pouvoirs en question. La sociologie des régimes d'engagement"). Au niveau le plus personnel d'habitation qu'implique le rapprochement d'une intimité, *l'engagement familial* connaît aussi une fixation qu'on saisit souvent par le terme routine. Remarquons que, dans les descriptions de l'institution qui descendent jusqu'au niveau corporel, ce terme de routine est couramment employé, renvoyant à nouveau à la face figée de l'engagement, en l'occurrence familial.

<sup>59</sup> Ricœur, *Soi-même comme un autre*, 312.